

Principium

Mensuel de Feprabel (Ne paraît pas en août)

Des formations
pratiques et
pointues - P.20



La fraude
à l'assurance - P.22



Principium N°6
Juin 2017

FEPRABEL

Fédération des Courtiers en assurances
& Intermédiaires financiers de Belgique

Bureau de dépôt : Bruxelles X - P301128



CONGRÈS FEPRABEL 2017
« VERS UNE MUTATION RÉUSSIE »



PortiSign on Mobile

Vous aussi, passez à la signature électronique !

✓ USE IT NOW!



Saviez-vous que la signature PortiSign on Mobile a la même valeur qu'une signature manuelle et ne peut donc pas être refusée*.

Alors, dès aujourd'hui, proposez-la à vos clients et bénéficiez d'un gain de temps et de productivité.

Rendez-vous sur www.brio4you.be/fr/portisign



*Si vous avez lu et enregistré dans BRIO4YOU l'eID du preneur d'assurance

Sommaire - Juin 2017



PRINCIPIUM VOUS PRÉSENTE CE MOIS :

- P.5 Éditorial : Vers une mutation réussie... Et après ?
Que retenir du congrès 2017 ?
- P.6 En Bref

INFORMATIONS

- P.8 Législation : Pas de responsable connu... Un jugement courageux
(partie 1)
- P.10 Questions de Principium : Daniel Bacquelaire, Ministre fédéral
des Pensions
- P.12 Congrès FEPRABEL 2017
- P.20 Formation : Des formations pratiques et pointues
- P.22 La fraude à l'assurance
- P.26 Risk management : Le client : la clé de la réussite d'une entreprise
- P.30 Brocom : Jusqu'à la fin de l'année, le courtier est sur tous les écrans !
- P.34 Sécurité routière : Lancement de la campagne Bob d'été :
« Bob, 100 % sobre ! »
- P.36 Technologie : Une flotte de véhicules sans conducteur, équipés
d'un logiciel britannique, à l'essai entre Londres et Oxford
- P.39 Photo numérique : Les musées
- P.41 Focus à l'international : Assurance internationale



DIVERS

- P.42 L'assurance dans les médias
- P.44 FEPRABEL y était pour vous représenter
- P.46 Auto : La chine (Volvo-Geely) s'attaque aux Premiums européens
- P.47 Renseignements FEPRABEL/Principium



Mixed Sources
Product group from well-managed
forests and other controlled sources
www.fsc.org Ecolabel No. SA-COC-000304
© 1996 Forest Stewardship Council





... vers une mutation réussie

ET APRÈS ?

CONGRÈS FEPRABEL 15 MARS 2018

AULA-MAGNA, Louvain-La-Neuve

Réservez déjà cette date dans votre agenda !

FEPRABEL

Fédération des Courtiers en assurances
& Intermédiaires financiers de Belgique



Votre Courtier
Votre meilleure
Assurance



Vers une mutation réussie... Et après ?

Que retenir du congrès 2017 ?

Philippe Moati, professeur d'économie à l'Université Diderot à Paris a été notre référence tout au long de la journée et ses conclusions sont positives, nous sommes prêts, nous avons de bonnes bases, de bonnes structures, de bons outils, des relations très positives avec nos partenaires compagnies. D'autant plus, cas unique en Europe, que nous disposons des outils pour travailler ensemble sans double emploi.

Mais cela ne suffit pas, encore faut-il que tout le monde rame dans le même sens et surtout dans le même bateau.

Travailler à des outils communs, ce n'est pas du communisme, mais du bon sens et surtout beaucoup plus économique

Il faut aussi que les solutions collectives soient vraiment communes même si certains acteurs importants développent des outils en parallèle qui seront parfois plus vite mis en place et plus performants à priori. Les courtiers doivent privilégier avant tout les solutions qui fonctionnent pour toutes leurs compagnies, à défaut ils vont se trouver confrontés à un surcroît de travail administratif ingérable ou impayable avec le risque de ne pas répondre aux nouvelles règles légales, pensons notamment aux rapports adéquats. Ou alors il faudra renoncer à être courtier et choisir SA compagnie partenaire non plus en

fonction des produits, des services et des tarifs au cas par cas dans l'intérêt du client, mais en fonction des outils mis à sa disposition.

Oui au digital... mais avec nous

Le digital est incontournable, mais il doit se faire ensemble dans le respect de l'indépendance du courtier en partageant les données et les informations.

Rappelons aussi la règle de base pour les compagnies qui veulent lancer une souscription « en ligne » de leurs produits : le client doit toujours choisir un courtier, nos compagnies partenaires doivent veiller à ce que le client ne puisse PAS souscrire en direct.

« On vit en démocratie, rien n'est fatal »

Deux autres sujets nous occupent déjà et seront finalisés en 2018 :

1. La transposition de la DDA (Directive sur la distribution en Assurances),
2. La mise en œuvre du RGPD (Règlement général sur la protection des données).

L'enjeu de la transposition est de revenir à la directive, rien qu'à la directive ce qui impliquerait pour nous que la plupart des règles contraignantes (gestion des conflits d'intérêts, rapports adéquats, dossier client, conservation des données et inducement) ne seraient d'application que pour les produits d'investissements (PRIPS). Un autre point fondamental est que la DDA exige simplement que la rémunération

perçue par l'intermédiaire ne peut avoir d'effet négatif sur la qualité du service fourni au client alors que notre Loi Twin Peaks exige que la rémunération perçue (inducement) doit améliorer la qualité du service fourni au client.

Vous comprendrez aisément l'abîme qui se trouve entre ces deux concepts, notamment au niveau de la charge de la preuve, puisque dans le cas de la directive, c'est le client ou éventuellement l'autorité de contrôle qui doit prouver l'effet négatif tandis que dans notre texte actuel c'est l'intermédiaire qui doit apporter la preuve de l'amélioration du service, vaste débat sujet à de nombreuses polémiques et arguties de toutes parts. Ce sera aux politiques de choisir et c'est à nous et à vous de les influencer.

En ce qui concerne la mise en œuvre du RGPD, nous y travaillons en commun et le dossier est très technique et très complexe. Il nécessite une attention particulière et des solutions communes, car les sanctions pourraient être lourdes. Notez que cette réglementation s'applique à toutes les données, y compris celles de votre personnel et que les sanctions peuvent s'appliquer même sans dommage ou incident.

Save the date

On fera le point sur tous ces sujets lors de notre prochain congrès qui se déroulera le 15 mars 2018 à l'Aula Magna à Louvain-la-Neuve. Notez déjà cette date dans votre agenda.

Patrick CAUWERT
CEO FEPRABEL
patrick.cauwert@feprabel.be